



VILLE DE CILAOS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

**MOTION RELATIVE A L'INSTALLATION D'UN APPAREIL
PETSCAN AU CHU DE SAINT-PIERRE**

Le Maire de la Commune de Cilaos a été sensible au témoignage d'un habitant de la commune, atteint d'un cancer, et souhaitant faire part d'un constat, pour le moins regrettable.

Nous vous donnons lecture de ce témoignage retranscrit pour la séance :

« Monsieur le Maire, vous n'êtes pas sans ignorer le grand nombre de famille touché par le cancer sur Cilaos. Cette personne que nous nommerons Mme MPJ souhaite nous sensibiliser sur la disponibilité d'un outil devenu incontournable dans le diagnostic du cancer et de son évolution, le **PETSCAN**.

PETSCAN : Tomodensitométrie à Emission de Proton Scanner.

D'après cette personne, les médecins demandent donc à ce que les patients atteints de cancer en fassent un, à peu près tous les deux ou trois mois. Cet outil permet de voir si les traitements fonctionnent. Il n'y en a qu'un sur l'île pour l'instant, et il se trouve en médecine nucléaire au CHU de Saint-Denis.

Mme MPJ résidant sur Cilaos aurait cherché à savoir pourquoi le CHU de Saint-Pierre ne soit pas doté de cet appareil, ce qui éviterait bon nombre de désagrément mais surtout de fatigue par ces patients déjà très éprouvés par la maladie.

Mme MPJ verbalisera donc que d'après la discussion qu'elle aurait eu avec un oncologue, le financement pour le deuxième PETSCAN a, à priori, été décidé et les fonds seraient disponibles. Les médecins du Sud réclameraient son installation au Centre Hospitalier Universitaire de Saint-Pierre, qui dispose également de scanner, d'IRM...donc d'infrastructures pouvant l'accueillir. Au grand désespoir de tous, il a été décidé que ce deuxième PETSCAN serait également implanté à Saint-Denis, qui en aurait donc deux.

Ce que pose comme problème l'installation dans le Nord de ce deuxième appareil, c'est que tout public concerné doit se déplacer dans le chef-lieu, alors qu'on observe une augmentation constante du nombre de voitures sur les routes et on oblige toute une partie de la population réunionnaise touchée par cette maladie à s'y rendre dans des conditions de circulation déjà très difficile.

Il faut savoir qu'on peut bénéficier d'un transport ambulatoire pour y aller.

Cependant l'examen étant très long, les ambulanciers n'attendraient pas forcément le patient, et partiraient, en toute légitimité, vers d'autres missions.

Le patient déjà très éprouvé par cette terrible maladie se retrouve donc à subir, en sus de tous les effets secondaires des traitements, la route, les embouteillages et l'attente non négligeable d'un transport assurant leur retour à domicile.

Mme MPJ sollicite le Maire afin qu'il sensibilise le Conseil Municipal sur cette affaire et demande à ce que son témoignage fasse écho auprès de tous les Maires du Sud de l'Ile, afin d'attirer l'attention des autorités, de l'Agence Régionale de Santé et du Centre Hospitalier Universitaire de la Réunion, en vue de doter le secteur sud du CHU d'un PETSCAN.



VILLE DE CILAOS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

**MOTION RELATIVE A L'INSTALLATION D'UN APPAREIL PETSCAN
AU CHU DE SAINT-PIERRE**

SIGNATURE

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 15
Nombre de procuration : 04
Nombre de membres absents : 10

Motion présentée par le Maire, à Cilaos, le 12 avril 2023

Le Maire
Jacques TECHER



Délibérée par le Conseil Municipal réuni en session à Cilaos, le 12 avril 2023



Les membres du Conseil Municipal

Identifiant : 974-219740248-20230412-Motion_12.04.2023-DE

Numéro d'acte : 8327508

Etant transmise en sous-préfecture le 25 avril 2023

Et affichée le :